

Agir pour le climat en se déplaçant moins et/ou autrement ?

Nos déplacements sont responsables de 25 % de notre empreinte carbone. Comment faire pour réduire cet impact :

1) En réduisant nos déplacements du quotidien

- ☞ Réduire nos déplacements en groupant nos activités,
- ☞ Eviter les déplacements en voiture de courte distance

Le saviez-vous ?

La moitié de nos déplacements en voiture sont de moins de 3 kilomètres. De plus, pour une voiture à moteur thermique, ces premiers kilomètres sont les plus polluants. Parcourir cette distance, est faisable à pied ou à vélo. Cela vous permettrait de faire d'une pierre deux coups puisque, pour votre santé, il est recommandé de faire au moins 30 minutes d'activité par jour.

2) En optimisant nos trajets vers le travail

- ☞ **en ville** : utilisez les transports en commun en ville (tramway, bus, métro)

Ils permettent une émission par passager bien moindre qu'en voiture du fait du nombre de passagers transportés

- ☞ **à la campagne**, pensez co-voiturage et télé-travail, quand il est possible

3) En choisissant le bon mode de transport sur un long trajet

Le train reste de loin le moins émetteur : 1.7 g de CO₂/km/passager pour les TGV.

Ensuite, à distance équivalente, entre l'avion et la voiture, pour une personne voyageant seule, l'émission sera proche. En effet, les émissions de CO₂ sont autour de 230 à 240 g CO₂/km/passager selon le type d'avion et le nombre de km parcourus (en additionnant les émissions dues à la combustion du carburant et à l'effet de serre des traînées de vapeur d'eau faites par les avions). Les émissions de CO₂ pour une voiture moyenne française seront de 223 g CO₂/km sans embouteillage ni climatisation (ramenées à 112 g CO₂/km pour les voitures neuves actuelles). Ainsi, pour une personne voyageant seule, l'émission est la même au km en avion ou en voiture. En revanche, si la voiture compte 4 passagers, l'émission sera 4 fois moins importante/passager en voiture par rapport à l'avion.

4) En faisant le bon choix de la voiture quand on en a besoin

- ☞ **La voiture électrique utilise une électricité fortement décarbonée en France.** Certes, la batterie est énergivore à construire mais elle sera recyclée afin de limiter l'impact carbone de sa construction. Le moteur électrique est très économe (2100 kWh pour 15 000 km/an, soit l'équivalent de l'énergie consommée par une famille pour chauffer son eau/an). Cela est dû à un rendement important de son moteur (90 %) alors qu'un moteur thermique (essence ou diesel) n'a qu'un rendement de 35 %. Si les 40 millions de voitures françaises étaient électriques, cela consommerait seulement 14 % de l'énergie nette électrique française. L'autonomie du véhicule n'est pas un frein pour les trajets du quotidien (95 % de nos trajets). Pour les longs trajets, louer un véhicule pour les vacances annuelles est parfois un bon calcul financier.

Pour plus d'informations sur la voiture électrique : retrouvez le Vrai-Faux sur la voiture électrique en annexe.

☞ **Le véhicule hybride rechargeable reste un intermédiaire entre l'électrique et le thermique.** La batterie rechargeable a une autonomie de plus de 50 km, ce qui permet de réaliser les trajets du quotidien en électrique (trajets qui représentent la majorité de notre consommation d'énergie) et de faire les longs trajets avec le moteur thermique.

Attention cependant, il faudra considérer votre véhicule comme un véhicule d'abord électrique et bien recharger la batterie tous les jours. Sinon, si vous n'utilisez pas pleinement la batterie, vous perdrez tout l'intérêt de l'achat de ce véhicule, voire vous polluerez plus car une batterie non rechargée s'use vite et surtout, elle aura été construite pour rien ! Donc, avant d'acheter ce véhicule, il faut vraiment prendre l'engagement moral de maximiser leur usage électrique et bien vérifier l'autonomie dont vous avez besoin pour vos trajets quotidiens.

☞ **Pour l'achat d'un véhicule thermique ou hybride non rechargeable, renseignez-vous sur les consommations de carburant et émissions de CO₂ :** un classement est disponible sur le site de l'ADEME (<https://www.ademe.fr/consommations-carburant-emissions-co2-vehicules-particuliers-neufs-vendus-france>). Préférez les véhicules en classe A (- 100 g CO₂/km).

A noter que la consommation de carburant sera toujours plus importante pour un véhicule lourd et large (type SUV) que pour une voiture de petit gabarit, légère et bien profilée.

5) En roulant tranquillement

Le saviez-vous ?

Une conduite agressive peut amener 40 % de surconsommation !

Rouler moins vite en passant à 120 au lieu de 130 sur autoroute fait passer de 7.2 l à 6.5 l/100 km !

6) En entretenant sa voiture

Quelles astuces pour limiter les rejets de gaz à effet de serre et la consommation en carburant de sa voiture ?

. **Vérifiez la pression de vos pneus** : -0.5 bar de pression en moins, c'est 2.5 % de consommation en plus !

. **Contrôlez votre filtre à air** : si celui-ci est encrassé, la consommation peut augmenter de 10 %

. **N'utilisez la climatisation que par forte chaleur en la laissant à 5 °C sous la température extérieure** pour atténuer sa consommation. La climatisation entraîne une surconsommation de 10 % sur route et 25 % en ville !

. **Entretenez la climatisation** : la faire fonctionner un peu l'hiver et, tous les ans, changez le filtre à air habitacle